



Università degli Studi di Palermo

Dipartimento di Matematica e Informatica

Biblioteca

Le Papier de services

Qu'est – ce qu'il est?

Le papier des services de la bibliothèque décrit comment les services sont affectés pour créer une liaison directe entre la bibliothèque et les utilisateurs.

Le papier a une validité pluriannuelle et elle est renouvelée quand il y a des variations.

Les objectifs et la méthodologie appliquée

Les objectifs	Comme ils sont rejoindras
Rendre disponibles toutes les ressources de la bibliothèque	Insertion du bien précédent dans le catalogue on-line
Rendre complété l'accessibilité au bien et aux services	Un mise en jour continu
Satisfaire les besoins des différentes typologies d'utilisateurs (étudiants, professeurs, titulaires de fonds de recherche scientifique, candidates au degré de docteur, extérieurs)	Écoute et analyse des exigences des utilisateurs
Intensifier le niveau technologique et multimédia de la bibliothèque	Augmenter les accès à l'internet

Le bien de la bibliothèque

Le bien de la bibliothèque du département comprend au-delà 16.000 monographies. Chaque année on a près 400 acquisitions. La récolte comprend documents de toutes les disciplines des mathématiques.

Le siège a, en outre, une hémérothèque avec 5.000 années divisées en 245 périodiques et 80 ceux-ci sont encore actifs.

Plusieurs d'eux sont directement consultables par spécialistes et chercheurs.

La mission de cette bibliothèque.

Le papier des services s'inspire aux débuts suivantes:

✓ Égalité

La bibliothèque fournit ses services à tous, sans distinctions d'âge, sexe, orientation sexuelle, race, religion, nationalité, langue, opinions, et condition sociale, à travers critères d'impartialité et de réserve dans le respect du début d'égalité.

✓ Impartialité et continuité

Les services effectués suivent débuts d'objectivité, impartialité, équité, continuité et régularité. Les changements éventuels ou interruptions de l'affectation du service sont annoncées priorablement afin de les désagréments.

✓ Participation, clarté et transparence

Chaque utilisateur a le droit de connaître les procédures unies aux demandes exprimés. La bibliothèque, à travers suggestions, demandes, observations et réclamations des utilisateurs reçoit leur participation.

La bibliothèque assure la simplification de procédures et une information claire à travers, aussi, l'emploi de outils informatiques.

✓ Efficacité et internet économique

La bibliothèque a entre ses objectives principaux le continue amélioration des services offerts.

Les services affectés par la bibliothèque.

Ils sont divisés en:

- Service de emprunt et emprunt sous-bibliothécaire (document delivery);
- Service d'information bibliographique et de documentation (reference);
- Service de reproduction des documents;
- Services d'alphabétisation à l'usage du catalogue électronique.

x L'emprunt

Pour favoriser la circulation du renseignement et garantir l'accès au bien informatif de toute l'université, la bibliothèque a un catalogue électronique collectif, consultable près du siège et à travers Internet, dénommé "Catalogue unique d'Université" qui est mis en jour en temps réel.

Le service d'emprunt est libre et gratuit et il affecté par:

- (a) tout le personnel du Département qui explique rôles didactiques et scientifiques;
- (b) les étudiantes de courses universitaires du Département munis de garantie signé par un professeur du Département, pour chaque livre demandé;
- (c) les professeurs, les titulaires de fond de recherche scientifique, les candidates au degré de docteur et les étudiantes des autres Faculté et Département.

Les utilisateurs doivent être munis d'un document d'identité et ils doivent remplir un formulaire pour la demande d'emprunt.

La durée d'emprunt (en même temps pas plus que trois livres) est de quinze jours, mais ils ont la possibilité de renouveler pour période égale seul si le livre n'est pas eu réclamé par autres utilisateurs.

Pour les professeurs du Département la durée d'emprunt est de trente jours, qui peut être, aussi, renouvelé
Ils en outre, peuvent réclamé en dépôt, les livres qui sont nécessaires pour recherches et la didactique pour une période illimitée, sauf que ces livres sont nécessaires pour autres utilisateurs.

Les professeurs que, pour motifs d'étude, ils s'éloignent du siège pour longtemps, ils doivent rendre les livres prises en emprunt.

La bibliothèque accorde un "emprunt spécial" brève soi-disant, et ceci arrive quand l'utilisateur demande en emprunt un livre, il laisse un document d'identité et il le rend d'ici l'horaire d'ouverture de la bibliothèque.

Ils sont interdits par l'emprunt:

- les dictionnaires;
- les encyclopédies;
- les périodiques;
- les œuvres rares et prisés;
- les thèses;
- les livres de texte des programmes des cours du Département.

Les livres doivent être gardés avec le meilleur soin, parce-que tous les détériorations seront remboursés par d'utilisateurs.

L'emprunt est personnel, les œuvres prisés en emprunt ne peuvent pas être données à autres personnes, non plus pour une brève période.

Si l'utilisateur retarde la restitution, il sera sollicité par une e-mail et il pourra jouir du service quand il aura rendu toutes les œuvres pris en emprunt.

x La Consultation

La consultation est libre et gratuite. La salle de consultation a 25 places assises surtout réservées aux étudiants du Département.

La consultation du matériel bibliographique est consentie à tous les utilisateurs après une demande écrit et d'un document d'identité, qui il est retenu, pour toute leur permanence dans la salle.

Pour chaque livre on fait une demande séparé. Les livres doivent être d'ici l'horaire de fermeture.

x Services multimédias

La bibliothèque a 4 emplacements pour la navigation Internet dans la salle de consultation.

**Traduction par Accetta Rita
Volontaria in SCN 2010**